



# Club Nautique Provençal de la Recherche Scientifique

Môle Sud - Port de la Pointe Rouge - 13008 Marseille  
Tél : 0491.733.478  
[cnprs@wanadoo.fr](mailto:cnprs@wanadoo.fr) <http://www.cnprs.fr>

le 25 janvier 2013

## Compte rendu résumé de l'assemblée générale 2012

A 18 h le Président constate que le quorum n'est pas atteint. L'assemblée générale annuelle s'ouvre à 18h30 en conformité avec la procédure statutaire en ayant constaté la présence de 46 Sociétaires, 8 Associés et 34 Sportifs, dont 16, 1 et 10 respectivement sont représentés. Le nombre de Sociétaires étant supérieur à la moitié des effectifs présents ou représentés, l'assemblée générale peut être valablement tenue. Les Sociétaires représentent 27% de leur catégorie, les Associés 23% et les Sportifs 19%. La majorité des suffrages s'établit à 268. Mme S. Anneron est nommée présidente de séance et Mme Sylvie Gouirand secrétaire de séance. Mmes S. Anneron et S. Gouirand sont nommées assesseurs au dépouillement.

Les présentations des points se déroulent selon l'ordre du jour prévu :

### 1. Rapport moral par le président. Vote d'approbation.

L'Annexe-1 donne l'effectif du Club observé à la date de l'assemblée générale avec sa répartition selon les activités et les appartenances. La croissance des effectifs avec l'absorption récente de l'association l'Enfant et la Mer en 2011 est stabilisée en 2012.

Le Président effectue ensuite la revue des points qui ont marqué la vie du Club en 2012. En premier lieu, la préoccupation de voir le contrat quinquennal reconduit dans des conditions acceptables pour le Club qui assure toutes les charges du bâtiment et toutes les taxes. Le maintien de la possibilité de gérer son parc des emplacements selon son organisation interne en accord avec la tutelle de la Capitainerie est toujours d'actualité. Ce point précis comme celui de voir les charges et taxes des bâtiments réparties selon le modèle propriétaire/locataire font partie des principales demandes communes aux Clubs analogues au CNPRS et regroupés à l'UNAPPR. La durée du contrat à huit ans au lieu de cinq fait aussi partie des souhaits exprimés par les Clubs sur l'argument du temps d'amortissement des investissements.

Une visite en septembre des représentants de la CUMPM dont les chargés des services techniques et de la sécurité avait pour but de vérifier l'état de notre bâtiment et des installations. Les représentants de la CUMPM ont fait ressortir un état satisfaisant du gros œuvre et une nécessité de mettre les locaux aux normes de sécurité en vigueur. De son côté, le CNPRS a fait noter des dysfonctionnements importants concernant l'arrimage défectueux des passerelles sur les deux pannes ainsi qu'un caisson éventré panne 11 ; d'autres éléments mineurs ont aussi été signalés.

Le CNPRS a renouvelé les conventions avec MACIF-voile dans le cadre des journées sécurité en mer et de l'hébergement des cours de formation à Capitaine 200, avec l'ASPTT-Voile et l'ATSCAF-Voile dans le cadre de l'initiation et la pratique de la voile pour les agents du CNRS et leurs enfants développés et soutenus par le CAES et enfin avec le CAES du CNRS pour les activités en croissance des sections Danse et Plongée (l'Enfant et la Mer).

Comme l'année dernière, la section Kayak continue à accueillir de nouveaux membres. La section compétition de l'activité s'est encore particulièrement distinguée cette année et a porté les couleurs du club au plus haut niveau. Les résultats seront énumérés dans les comptes rendus des activités ci-dessous. Avec l'activité et le conseil général, le CNPRS a aidé au financement des déplacements. Nous sommes à quelques places d'un classement en national 1 avec des résultats remarquables dans les diverses disciplines. Le mérite en revient pleinement à ses compétiteurs ainsi qu'aux encadrants, tous bénévoles.

En 2012, le Club s'est doté d'un bateau communautaire de type « Surprise » à l'intention de la bourse aux équipiers dont le nombre de sorties était inférieur aux attentes des adhérents. Avec l'accord de la Capitainerie le bateau sera mis à l'emplacement libéré par Spiren (p11,55). La nouvelle organisation autour du bateau

communautaire est constituée de M. Bacou, (responsable), Véronique Comet-Barthaux (trésorière), Guillaume Arnaud (responsable technique) et Fabien Leconte (responsable web et planning) ; elle se met en place progressivement. Les premiers mois montrent une bonne fréquentation qui s'ajoute aux sorties usuelles des membres proposées sur les bateaux personnels. La remise à niveau du bateau a motivé une demande de subvention à la Région et à la ville pour le changement d'un jeu de voiles.

L'activité Plongée (association Enfants et la Mer absorbée en 2011) continue à développer les sorties d'apprentissage et de pratique de la discipline pour enfants (8-14 ans) et adultes. Dans le cadre de stages de formations aux brevets de la Fédération, 11 adultes, 10 enfants et 1 moniteur ont été diplômés et 9 baptêmes de jeunes pris en charge par l' Institut Thérapeutique et Pédagogique de Massip de Capdenac (Aveyron) ont été effectués. Les plongeurs ont en outre participé au stage biodiversité sous-marine du parc des Calanques et à la formation secouriste. La sortie à Port-Cros a réuni 23 personnes. Le bateau communautaire Némé a bénéficié d'un emplacement à flot du CNPRS (p11), avec l'accord de la Capitainerie, ceci évite de nombreuses manutentions du semi-rigide et de sa remorque.

Les places à flot et les places à terre rassemblent ces plaisanciers de la première heure qui ont jeté les bases du CNPRS. Les places à flot sont loin d'être assimilées à des garages à bateaux. Plusieurs voiliers du CNPRS participent régulièrement aux régates en inter séries habitables en rade de Marseille. En 2012, nous avons pris part au Challenge des clubs de l'Estaque, au Vire-Vire, aux Dames à la barre, à la Juris'Cup et au Challenge d'Hiver. Des régatiers du CNPRS ont également participé à la SNIM et aux régates des Voiles du Vieux Port à bord de bateaux extérieurs. Le CNPRS rassemble 110 licenciés à la FFV en 2012. Les travaux entrepris sur le parking dériveurs permettent enfin un certain confort d'utilisation, grâce notamment à la possibilité d'avoir accès à une borne d'eau pour le rinçage des bateaux.

Nos danseurs de salon sont toujours actifs avec les séances hebdomadaires de cours d'un professeur issu de la compétition. Ils participent par leur dynamisme à la vie du club.

Enfin nos pêcheurs s'adaptent au respect des zones de pêche définies par le nouveau parc maritime des Calanques.

A la suite des remarques concernant le contrat et les recommandations exprimées par la CUMPM, le Club a entrepris une série de travaux qui sont destinés à s'assurer de la sécurité et de la conformité des locaux en profitant de rénover des éléments vétustes. Cet aspect sera détaillé dans les sections ci-après qui concernent les travaux.

Enfin il est à mentionner que l'évolution du nombre d'activités qui permet plus de choix sportifs aux adhérents et augmente la visibilité du Club, génère aussi plus de maintenance et de suivi. Peut-être que le bénévolat trouve aussi ses limites et il est noté qu'une seule candidature sur trois sièges à pourvoir a été reçue.

Le rapport moral est adopté 508 oui, 0 non et 0 abstention.

## 2. Rapport financier par le trésorier (\*)

Le Trésorier présente successivement le bilan de l'exercice 2012 du Club, puis passe en revue le détail du bilan de chaque activité : PAF/PAT, Kayak, Bourse aux Equipiers, Plongée, Voile Légère et Danse.

Les conclusions suivantes sont retenues :

- Le budget prévisionnel de l'exercice 2012 a été défini sur une année de transition de l'absorption de l'association l'Enfant et la Mer
- Le produit d'exploitation est en augmentation d'environ 17%
- Les charges, hors charges exceptionnelles, sont en augmentation d'environ 12,5%
- Les activités présentent des comptes à l'équilibre sauf, comme prévisible, la Bourse aux Equipiers qui est en phase de mise en place avec des investissements concernant son support d'activité
- Diminution du montant des provisions par rapport à l'exercice précédent voisin de 8%
- Les fonds propres résultants permettent la réalisation des investissements prévus en 2013

### 3. Rapports des commissaires aux comptes :

L'excellente qualité de la tenue des comptes est mentionnée par les commissaires aux comptes qui indiquent quelques points de détail à améliorer : la continuation de la baisse de la facture d'Orange pro, la désignation du poste concernant les honoraires d'un avocat, la simplification de remboursement des sommes inférieures à 100€ et l'exclusion des avances pour provisions de grosses dépenses (festivités en particulier).

Le Secrétaire intervient pour indiquer qu'en 2011 la facture d'Orange pro a été sensiblement baissée en renégociant la proposition commerciale. Ceci en référence à la même préoccupation exprimée par les commissaires aux comptes précédents. Le montant encore élevé de l'abonnement pro a motivé une demande en décembre 2012, ré-itérée en janvier 2013, d'abandon de l'abonnement au profit de l'abonnement client simple. Cette démarche est enregistrée chez Orange et nous laisse en attente de sa validation. Des modifications de matériel et le retour à un seul numéro de téléphone sont à prévoir. D'autre part, la facture mentionnée d'honoraires relève de la consultation d'un avocat pour la lecture et la rédaction des clauses contenues dans le projet de contrat quinquennal en renouvellement. Le problème de l'avance pour grosses dépenses qui résulte d'un besoin pratique de souplesse est bien noté.

### 4. Vote du quitus

Le quitus est voté par 534 oui 0 non et 2 abstentions

### 5. Bilans des activités du CNPRS:

- **Kayak**

259 personnes (adhérents licenciés + extérieurs) pour 564 sorties

8 moniteurs, club labellisé 3étoiles

Médailles en championnats régionaux, de France, sélection en championnat du monde.

Résultats complets sur le site :

<http://www.cnprs.fr/kayak/index.php?categorie5/competition-ocean-racing-merathon>

- **Voile Légère**

Partenariat avec ATSCAF et ASPTT

71 stages

109 licenciés FFV au Club (regroupant PAF et PAT + BoE + extérieurs)

Proposition d'activité : sortie-animation entre propriétaires en mer

Problème des mouillages : de nombreux arrivent en fin de vie, certains ont cédé. La capitainerie traîne la patte pour entretenir et il n'y a pas de mesure de surveillance de l'état.

- **Bourse aux équipiers**

4 bateaux CNPRS + 3 bateaux extérieurs

30 équipiers

Acquisition du Surprise : Archibald. 5 mois d'activité, + de 30 sorties, 6 chefs de bord

Pour 2013 : régates, journées mer, proposition de sorties interactives, soirées thématiques

Question : comment sont choisis les chefs de bord ? → étude du CV voile et approbation au niveau du CD

- **Plongée**

64 adhérents, 78 sorties, 445 plongées

Formation : 20 baptêmes, 3 N3, 2 N2, 7 N1, 10 brevets enfants, 1 MF1, 8 RIFAP, diplômes bio

Sorties et stage été spécifiques enfants

Entraînement piscine

WE à Port-Cros en septembre

- **Danse**

10 couples

Modules de 5 semaines sur une danse

### 6. Travaux : Une revue des travaux est effectuée dans les rubriques suivantes :

- Travaux autorisés en 2011, retardés, puis réalisés en 2012: VMC (4,2 k€) et armoire extérieure pour le stockage en sécurité de carburants (2 k€). Dans le contexte d'interrogations concernant depuis plusieurs années l'étanchéité de la toiture, une provision de 22k€ avait été approuvée par l'assemblée générale 2011 pour procéder à sa réfection. Parallèlement, des contrôles et la découverte de bouches d'aération condamnées ont conduit à rechercher l'élimination de l'humidité intérieure avant toute intervention sur la toiture. Une VMC légèrement sur-dimensionnée a été installée. Il apparaît que les traces d'humidité des plafonds imputables à la toiture ne sont plus observées. La VMC installée a permis d'éviter à ce jour la réfection de la toiture. Sur un autre poste, le stockage inévitable de carburant pour les deux bateaux communautaires et les membres de Club a été résolu par l'achat et l'installation encore provisoire d'une armoire extérieure normalisée. Enfin, la commande de fermeture mécanique de la cuve à fuel a été installée dans les normes par la société chargée de l'entretien de la chaudière (0.8 k€).
- Travaux autorisés en 2011, différés, exécutés en 2013: portail de fermeture du terre-plein et maçonnerie (14,1 k€). Dans le cadre de la révision à la baisse du projet de remplacement du portail du terre-plein et de l'entrée du Club, un portail roulant manuel et un portillon seront installés pour faciliter les accès en meilleure sécurité sans perte notable de terrain.
- Travaux de conservation du bâtiment ou de sécurité engagés: réfection écoulements douches H/D et sanitaires: maçonnerie (6,3 k€) ; éclairage (0,8 k€) et peinture (1,3 k€) ; alarme et signalétique (2,6 k€) ; deux portes sécurité (6,8 k€).  
L'inspection détaillée du bâtiment a révélé les canalisations d'écoulement des douches défectueuses causant aussi des conditions sanitaires sérieusement dégradées. Le devis proposé consiste à condamner les canalisations défectueuses existantes localisées sous les bacs à douches et à les remplacer par un écoulement par rigole en surface muni d'un filtre accessible qui se déversera désormais dans le regard des eaux usées. Une douche aux normes pour handicapés a été intégrée. La réfection des douches s'est accompagnée, par cohérence, de la réfection de l'éclairage et des peintures murs et plafonds des locaux. La mise aux normes des panneaux lumineux de sécurité, pointée par la CUMPM sera réalisée. Enfin, la mise en conformité incontournable des portes d'évacuation normalisées des sorties local pagaias et couloir sera réalisée également.

L'assemblée confie au CD la gestion du déroulement de ces travaux de conservation de l'immeuble ou de sécurité dans une enveloppe budgétaire de 17,8 k€. Vote d'approbation.

L'assemblée vote par 524 oui, 0 non et 2 abstentions la réalisation des travaux confiée au CD.

- Travaux de rénovation : éclairage intérieur (3,8 k€) ; réfection des peintures hors douches et salle polyvalente (7,3 k€) ; éclairage des abords extérieurs (2 k€) ; revêtement peinture des sols (3,5 k€).  
Il s'agit là de travaux qui visent à améliorer les éléments vétustes du bâtiment. L'éclairage intérieur nettement sous-dimensionné sera remis aux normes de confort usuel et régulé selon l'occupation des locaux. L'éclairage extérieur de qualité professionnelle sera utile pour l'accès aux abords et pour les festivités extérieures en éliminant les prises volantes. Les peintures de l'ensemble des murs, hors salle polyvalente et local douches seront refaites. Les revêtements des sols des couloirs et des salles sportives seront refaits pour offrir un aspect décent, facile d'entretien et adapté à la circulation sûre des sportifs en équipements.

L'assemblée confie au CD la gestion du déroulement de ces travaux dans une enveloppe budgétaire de 16,6 k€. Vote d'approbation.

L'assemblée vote par 524 oui, 0 non et 2 abstentions la réalisation des travaux confiée au CD.

## 7. Présentation du budget prévisionnel 2013. Vote d'approbation.

Le budget prévisionnel comporte la reconduction des charges usuelles anticipées pour 2013, les charges qui relèvent des tarifs de l'amodiation 2013 annoncés et le poste de dépenses exceptionnelles concernant les travaux de mise en conformité et de rénovation du bâtiment autorisés par l'assemblée générale.

Les montants de la carte Club et de la cotisation aux activités sont reconduits, comme depuis 2006. Les Licences des Fédérations augmentent modérément. Le Tableau ci-dessous donne la liste en euros des cartes club et cotisations selon les activités et les différentes catégories d'adhérents.

Activités	Total	Carte Club	Activité	FFV	FFPM	FFCK	FFESSM
conjoint	10	10	-	-	-	-	-
liste attente	10	10	-	-	-	-	-
PAF / PAT (lic. FFPM)	240.00	125	75	-	40	-	-
PAF/PAT (FFV)	250.00	125	75	50	-	-	-

Kayak(Adulte)	255	125	84.79	-	-	45.21	-
Kayak - Enfant	150	60	55.39	-	-	34.61	-
Kayak - Découv.	15.	-	15	-	-	-	-

Danse (couple)	485	135	350	-	-	-	-
(individuel)	225	125	100	-	-	-	-

E&M - Adulte (mer & piscine)	280	125	115	-	-	-	40
E&M - Adulte (mer)	215	125	50	-	-	-	40
E&M - Adulte (piscine)	230	125	65	-	-	-	40
E&M - Enfant	180	60	90	-	-	-	30
E&M - 1 plongée enfant	15	-	15	-	-	-	-
E&M - Forfait 5 plongées A	80	-	80	-	-	-	-
E&M - 1 plongée adulte	20	-	20	-	-	-	-
E&M - 1 plongée extérieur	25	-	25	-	-	-	-
E&M - Baptême enfant / adulte	30.00 / 35.00	-	30/35	-	-	-	-
E&M - carte FFESSM	12	-	-	-	-	-	12

E&M - carnet plongée	5	-	-	-	-	-	5
BoE - équipier	105	25	30	50	-	-	-
BoE - Chef de bord	250	125	75	50	-	-	-
BoE - Chef de bord - privé	10	10	-	-	-	-	-
BoE - équipiers / sortie Archibald	5/10	-	5/10	-	-	-	-
Casier (hors PAT)	15	-	-	-	-	-	-
part. fonctionnement	175	-	-	-	-	-	-

La Tableau ci-dessous donne les tarifs de l'amodiation 2013 :

REDEVANCE PORTUAIRE 2013 (€ HT)	
PART FIXE	
Plan d'eau €/m2/an	33
PART COMPLEMENTAIRE	
16<S(m2)<19,99	48,56
20<S(m2)<29,99	79,18
30<S (m2)	155,19
Terrain-Immeubles	
Terre-plein bâti (€/m2)	11,23
Terre-plein non bâti (€/m2)	8

Globalement l'amodiation montre une augmentation significative de 8.97% par rapport à 2012. L'essentiel de l'augmentation porte sur les redevances du plan d'eau et des surfaces bâties.

Enfin, le poste de dépenses exceptionnelles de 23400€ concerne les provisions pour les travaux de mise aux normes et de rénovation.

Le budget prévisionnel est adopté par 523 oui, 0 non et 2 abstentions

8. Comité directeur: renouvellement d'un membre dont le mandat expire : D. Marguet

D. Marguet est réélu avec 508 oui et 15 abstentions

Elections de candidats pour trois sièges à pourvoir: secrétaire général (fin de mandat de M. Laget, non-candidat), responsable infrastructure (fin de mandat de C. Lucchesi, non-candidate) et responsable de la bourse aux équipiers (L. Perrin, démissionnaire).

Le CD a reçu la candidature de M. Bacou (Sportif de la bourse aux équipiers).

M. Bacou est élu membre du CD par 456 oui 0 non et 28 abstentions.

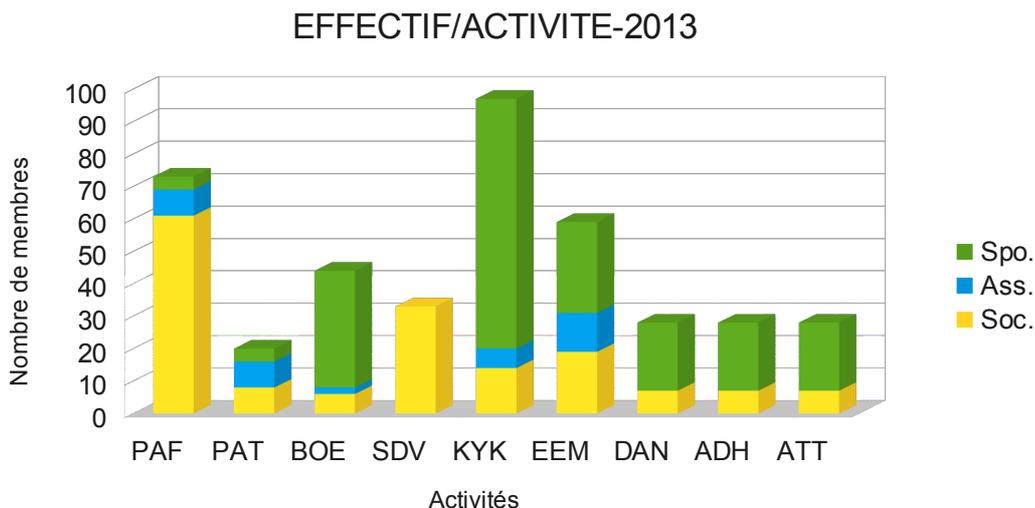
Le président sollicite des candidatures en séance : D. Malengros (Sociétaire, Plongée) se présente comme candidat spontané. Il est élu par 415 oui, 0 non et 49 abstentions.

Mme Simone Girier se présente comme candidate spontanée (Sociétaire, PAF et Danse), elle est élue membre du CD par 397 oui, 0 non et 77 abstentions.

Aucune question diverse n'ayant été soumise au Bureau et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Le Bureau : R. Roman (Président), D. Marguet (Trésorier), M. Laget (Secrétaire général) ; rédacteur.

Annexe-1 :



Répartition de l'effectif du CNPRS dans les activités selon les catégories observée en janvier 2013. Globalement l'effectif est en très légère augmentation.